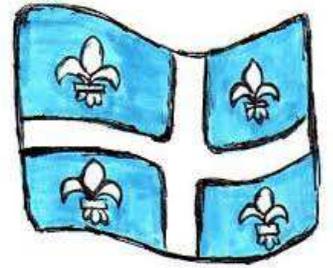




Sous la Halle à Massueville

Juin 2015



Résumé du procès-verbal de la séance du conseil

Communiqués

Nouvelles de vos organismes

Nos places d'affaires



Grand ménage avant les festivités de la Fête nationale du Québec

La Municipalité de Massueville demande la collaboration des citoyens pour tondre leur pelouse, qui ne doit pas dépasser une hauteur de 15 centimètres selon le règlement et faire le grand ménage de leur terrain. En effet, un petit coup de balai sur vos trottoirs en enlevant toute la végétation qui y pousse et dans la rue serait apprécié.

Ce service ne fait pas encore partie de votre compte de taxes....



COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN-BAPTISTE SAINT-AIMÉ/MASSUEVILLE 2015- 40^{ième} anniversaire



Veillez prendre note que nos défilés de la Saint-Jean-Baptiste circuleront sur une partie des routes 235 et 239 à Massueville et ralentiront la circulation.

Le défilé du samedi soir le 27 juin se déroulera à partir de 21h00 jusqu'à 22h30 et celui du dimanche 28 juin entre 14h00 et 16h00.

Merci de votre compréhension. Autres informations pages 26-27



Municipalité de Massueville

Rapport du maire

1^{er} juin 2015

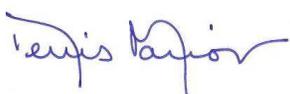
C'est le contexte politique qui retient notre attention par les temps qui courent. Le gouvernement nous annonce, goutte à goutte, comment il voit ses relations avec les municipalités du Québec. Les organisations municipales qui nous représentent dans ces discussions (c'est difficile d'appeler ça des négociations...) tiennent des rencontres importantes avec les municipalités. Les questions sont toujours les mêmes : comment réussir à offrir des services, à développer nos territoires et à s'occuper des gens qui y vivent quand les ressources financières sont constamment réduites et que les coûts augmentent sans arrêt. Les défis sont grands.

En ce sens, l'invitation qui nous est faite, à Massueville et à Saint-Aimé, par les municipalités de Saint-Louis et de Saint-Marcel, de procéder à une étude qui permettrait de voir quels seraient les impacts, négatifs ou positifs, d'un regroupement municipal qui nous mènerait à devenir une seule municipalité, est tout à fait dans l'air du temps. Je crois qu'il serait pertinent de demander au ministère des Affaires municipales de procéder, à ses frais, à cette étude qui nous permettrait probablement de mieux planifier l'avenir, comme petites municipalités rurales. Les maires de Saint-Louis et Saint-Marcel démontrent qu'il faut penser à l'avenir et que nous avons intérêt à y penser dès maintenant. Le ministre des Affaires municipales a d'ailleurs invité les municipalités rurales à réfléchir à des regroupements municipaux. On ne peut plus faire comme si rien n'avait changé.

Les gros dossiers de développements résidentiels continuent à se travailler au Conseil et en comité. Il y a beaucoup de travail abattu. On avance. On avance.

Cela ne nous empêche pas de penser à l'été et de le préparer. Bravo à tous ceux et celles qui préparent la Saint-Jean, le camp de jour, le Tour cycliste et plein d'autres activités, dont celles de la Fabrique. La municipalité reçoit beaucoup de soutien.

Le maire



Denis Marion

Site Web : www.massueville.net



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MASSUEVILLE

Bureau municipal : 450 788-2957

Télécopieur : 450 788-2050

Courriel : massueville@bas-richelieu.net

Site Web : www.massueville.net

Fière d'appartenir à la MRC Pierre-De Saurel

CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone

Denis Marion, maire	450 788-2174
Stéphane Brouillard, conseiller no 1	450 788-2450
Nicole Guilbert, conseillère no 2	450 788-3125
Gilles Lapière, conseiller no 3	450 788-2285
Nathalie Parent, conseillère no 4	450 788-2056
Richard Gauthier, conseiller no 5	450 788-3350
Matthieu Beauchemin, conseiller no 6	450 788-3939

Services

Responsable

Téléphone

Urgence (ambulance, police, incendie...)		911
Directrice générale	France Saint-Pierre	788-2957
Responsable de la voirie	Sylvain Gignac	788-2957
Inspecteur en bâtiment	Xavier Rajotte	788-3439
Directeur service incendie	Christian Desrosiers	788-2873
Location école	Luc Nadeau	788-2674
Presbytère de Saint-Aimé	Pierrette Bélisle	788-2238
Bibliothèque	Claire Montplaisir	788-3120
École Christ-Roi	Julie Durand (dir.)	788-2208
Loisirs Saint-Aimé et Massueville	Marie-Soleil Gaudreau	788-2215
Comité St-Jean-Baptiste	Lucille Bernier	788-2161
FADOQ	Pierrette Champagne	788-2576
Comité d'embellissement	Sylvie Rodier	788-2273
Cercle des fermières	Francine Nadeau	788-2674
Comité du Parc	Maria Libert	788-2146
Ô Chalet Aimé Massue (Garderie d'âge scolaire)	Isabelle Berthiaume	881-1324
Fête des récoltes	Louis Fillion	788-2065
Route des épouvantails	Françoise Beaulac	788-3452
Tour cycliste	Simon Lavallée	788-2633
Coop de santé	Joanie Gravel	788-2260
OMH de Massueville	Lise Poirier	788-2403
Sûreté du Québec	M.R.C. Pierre-De Saurel (urgence)	911
	(cellulaire)	*4141
	Informations générales	450 743-7947
	Info-crime	1 800 711-1180



À leur séance, les membres du Conseil ont résolu

- DE NOMMER Luc Nadeau responsable de la location de la salle de l'école.
- D'ACCEPTER l'offre de publicité de FM 101,7 qui diffusera une émission spéciale en direct de sous la Halle dans le cadre des festivités de la Fête nationale du Québec, le jeudi 25 juin 2015, de 16h à 18h, au coût de 205 \$ plus taxes pour 12 messages de 15 secondes chacun.
- D'ACCORDER une aide financière de 100 \$ au Comité organisateur du brunch-bénéfice annuel au profit de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Aimé.
- D'INFORMER le comité Pour le plaisir de bouger et de bien manger qu'il est d'accord avec le principe et qu'il désire approfondir les modalités à la suite de la rencontre du comité régional de la famille, avant de donner son accord final à ce projet d'adoption d'un coffre à jouets communautaire.
- D'AUTORISER la directrice générale à présenter une demande de modification de données cadastrales au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, pour le lot 4 807 420, afin de régulariser les titres de propriété.
- DE RATIFIER la décision d'abattre les arbres au 207, rue Cartier et d'accepter de partager la facture d'essence à parts égales avec les deux autres propriétaires du 207, rue Cartier, évaluée à 365 \$, soit 122 \$ chacun.
- D'autoriser la directrice générale à mandater un arboriculteur pour faire une évaluation des arbres sur la rue de l'Église et nous fournir un rapport expliquant comment chaque arbre doit être élagué tout en respectant sa structure naturelle.
- D'EFFECTUER des travaux de réparation d'asphalte sur les rues Cartier et de Varennes.
- DE DEMANDER une rencontre avec les conseils des municipalités de Saint-Aimé, de Saint-Louis et de Saint-Marcel en présence d'un représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin de discuter de la possibilité de réaliser une étude sur les impacts d'un regroupement de ces quatre municipalités.
Il est également résolu d'informer le député de Richelieu, Sylvain Rochon, de cette démarche.
- DE RETENIR les services d'André Masson, entrepreneur peintre, pour repeindre les bureaux, les salles de bain, la salle à l'étage, la réception, la

salle du conseil et le hall au coût estimé à 3 500 \$ incluant la peinture de couleur au choix, les réparations de fissures et les joints si nécessaire.

- DE RETENIR les services de Manon Paul-Hus pour faire le grand ménage après les rénovations de la mairie, au coût de 665 \$ taxes incluses.
- DE FAIRE l'acquisition de 8 tables usagées 26" x 42" à 224 \$ l'unité, soit un coût total de 1 792 \$ plus les taxes applicables.
- DE RETENIR les services de Communications Thibeault Itée pour l'installation d'un système de téléphonie hybride d'équipements Panasonic KX-NS-700 au coût de 3 000 \$ plus les taxes applicables.
- DE MANDATER le notaire Hugo Couturier pour préparer le contrat d'achat en vue de l'acquisition de l'immeuble du 246, rue Bonsecours à Massueville.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU D'AUTORISER le maire, Denis Marion, et la directrice générale, France Saint-Pierre, à signer le contrat notarié pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville.

- D'ACCEPTER les termes de l'avis de modifications et réalisation des conditions de la promesse de vente de la caisse Desjardins et D'AUTORISER le maire, Denis Marion, et la directrice générale, France Saint-Pierre, à le signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville.
- D'AUTORISER Nicole Guilbert, Richard Gauthier et Denis Marion à assister au congrès annuel 2015 de la FQM, qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre prochain.
- D'APPROUVER ET D'ACCEPTER la révision budgétaire 2015 de l'OMH, portant la contribution municipale à 4 610 \$ au lieu de 4 520 \$.
- D'APPUYER Biophare pour son exposition à l'été 2016 et dans la poursuite du projet.

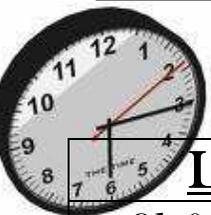
La prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal de Massueville aura lieu le **lundi 6 juillet 2015** à la Sacristie, située au 846, rue de l'Église à Massueville, à compter de 19h30.



On vous attend en grand nombre!!

Heures d'ouverture du bureau municipal



<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>
9h00 à 1200	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 17h00

ATTENTION : Le bureau sera fermé mercredi 24 juin 2015



Saviez-vous que....

Collectes domestiques à toutes les semaines depuis le 14 avril 2015. La collecte sélective se fait à toutes les 2 semaines. Déposez simultanément avant 6 h vos bacs vert et bleu.

Collectes sélectives (bac bleu)



et des ordures (bac vert)



MERCREDIS	
Collecte sélective	
10 juin 2015	8 juillet 2015
24 juin 2015	22 juillet 2015

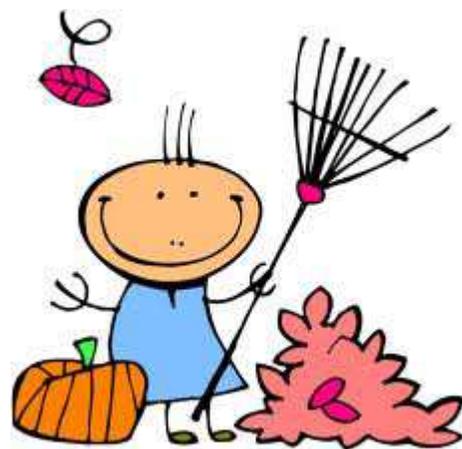
Prochaines collectes des encombrants : le 8 juillet et le 5 août 2015.
Pour plus de détails, visitez notre site Web au www.massueville.net



MATIÈRES ADMISSIBLES

- Feuilles mortes et résidus verts de jardin dans des sacs en plastique ou en papier.

Veillez noter, qu'en raison de l'agrile du frêne, **les branches ne seront pas** acceptées y compris les branches de conifères. Une collecte spéciale pour les branches sera organisée.



COLLECTES SPÉCIALES DE BRANCHES

Pour que les branches soient ramassées, elles doivent avoir un maximum de 5 cm. De diamètre, être attachées en ballots d'un poids maximum de 25kg et d'une longueur maximale de 1,5m.

1^{er} juillet 2015 – 12 août 2015 – 23 septembre 2015



Comité de développement touristique et culturel (CDTC)

www.village-massueville.com





Permis de construction et de rénovation

Pour rencontrer monsieur Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, vous devez prendre rendez-vous à la mairie au 450 788-3439.

Monsieur Xavier Rajotte est disponible tous les mardis matin de 9h00 à 12h00.

La Municipalité de Massueville tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de réparation (pour les rénovations, toitures, etc.) ou d'un permis de construction (agrandissement, remise, garage, etc.) avant la réalisation des travaux projetés. Veuillez vous présenter au bureau municipal ou téléphoner à la Municipalité pendant les heures d'ouverture pour l'obtention du permis.

Soyez prévenants!

Il est important de s'informer avant ses vacances.

Pour vos demandes de permis

(construction, rénovation et autres) No

Votre inspecteur, monsieur Xavier Rajotte, prendra des vacances bien méritées du :

26 juillet au 1^{er} août inclusivement

et

9 août au 15 août inclusivement

Branches d'arbres et haies qui empiètent sur les trottoirs

On peut remarquer qu'à certains endroits les trottoirs sont partiellement obstrués par une haie ou arbuste, réduisant ainsi l'espace pour la circulation des piétons.



Il est important que l'entretien de vos plantations se fasse de façon à ce qu'elles n'empiètent d'aucune façon sur le trottoir municipal.

Également, assurez-vous qu'il y a un dégagement d'au moins 8 pieds de hauteur entre le trottoir et

le début des branches de vos arbres en tout temps. Si votre propriété est située à une **intersection**, faites en sorte que vos plantations **ne nuisent pas à la visibilité** des piétons et des automobilistes.

Après tout c'est une simple question de SÉCURITÉ!



Installer sa piscine sans faire de vagues

Avec l'arrivée de l'été, plusieurs songent à faire l'achat d'une piscine. Il est important de savoir que la réglementation municipale prévoit des normes à respecter concernant la sécurité et l'implantation d'une piscine.



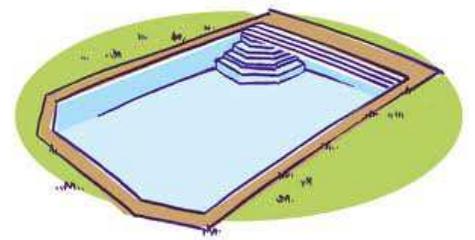
Sécurité

La piscine ne doit pas être située sous une ligne ou un fil électrique. Une piscine creusée, une piscine hors-terre dont les parois extérieures sont inférieures à 1,2 mètre (4 pieds) ou une piscine démontable dont les parois extérieures sont inférieures à 1,4 mètre (4 pieds 7 pouces) doit être entourée d'une clôture d'au moins 1,2 mètre (4 pieds) de hauteur afin d'empêcher tout accès. La porte de la clôture doit être munie d'un système de fermeture et de verrouillage automatique. Les éléments de la clôture ne doivent pas être espacés de plus de 10 centimètres (4 pouces). Les parties horizontales de la clôture doivent être conçues de manière à empêcher l'escalade. Une piscine dont la profondeur d'eau est de moins de 60 centimètres (2 pieds) n'a pas à être entourée d'une clôture.

Dans le cas d'une piscine hors terre rattachée à une terrasse (*deck*), la partie ouvrant sur la piscine doit être protégée par une clôture ayant les mêmes caractéristiques que celles mentionnées plus haut. Lorsque l'accès à une piscine hors terre se fait à l'aide d'une échelle, celle-ci doit être munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement. Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine, le système de filtration d'une piscine hors terre doit être situé à une distance minimale de 1 mètre (3 pieds 3 pouces) de la paroi de la piscine. Cette norme ne s'applique pas dans le cas où le système de filtration est installé sous une terrasse (*deck*) ou dans un bâtiment.

Localisation

Toute piscine, y compris une piscine installée de manière saisonnière (ex. piscine gonflable), doit être située dans la cour latérale ou arrière de l'habitation (la piscine ne doit pas excéder la façade de la maison). Elle doit également être située à une distance minimale de 1 mètres (3 pieds 3 pouces) de toute ligne de propriété et à au moins 90 centimètres (3 pieds) de tout bâtiment.



Pour terminer, il est important de savoir que l'installation d'une piscine permanente ou d'une piscine démontable (ex. piscine gonflable) **requiert l'émission d'un permis** par la municipalité.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement, lequel est présent les mardis avant-midi au bureau municipal, pour répondre à vos questions. Vous pouvez également consulter le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (chapitre S-3. 1.02, a. 1) sur internet.



AVIS IMPORTANT **AIDEZ-NOUS À DÉTECTER DES FUITES**

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, en collaboration avec les municipalités, demande à chacun des propriétaires dont l'entrée d'eau est en tuyau de plastique (carlon) d'apporter une attention particulière à la tuyauterie d'aqueduc installée de l'intérieur de votre propriété jusqu'à la valve de fermeture d'eau. Cette dernière est située entre votre immeuble et la conduite d'eau principale de la municipalité.

Une pompe submersible qui fonctionne quand le terrain est sec ou en période de canicule, ce n'est pas normal?

Donc, si vous apercevez de l'eau sur votre terrain et que cette situation vous semble anormale, veuillez communiquer avec votre municipalité ou avec la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au 450-792-2001.

COMPTEUR D'EAU

Pour déterminer s'il y a une fuite d'eau à votre domicile, utilisez votre compteur. Celui-ci affiche la quantité d'eau utilisée, en temps réel, en mètres cubes :

1. Notez les chiffres mobiles affichés sur votre compteur avant d'aller vous coucher ou de quitter pour le travail, c'est-à-dire lorsqu'il n'y aura pas d'utilisation d'eau pour quelques heures.
2. Au matin ou à votre retour du travail, avant les douches et l'utilisation de la toilette, refaites une lecture du compteur.
3. Comparer vos deux lectures : si les chiffres n'ont pas changé, c'est qu'il n'y a pas de fuite.

Si vos deux lectures sont différentes, de l'eau a nécessairement été utilisée entre la première et la deuxième lecture. Une fuite est donc à suspecter. Il ne reste plus qu'à déterminer l'origine.



VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À VOTRE COMPTEUR D'EAU?

1. Lorsque tout est calme, fermez les robinets et les appareils qui utilisent de l'eau. S'il y a une fuite, vous pourriez entendre un léger écoulement continu.
2. Fermez ensuite le robinet d'entrée d'eau de votre domicile et, si vous n'entendez plus ce bruit, c'est le signe qu'il y a bien une fuite. Il est alors nécessaire de vérifier la tuyauterie pour en découvrir la cause exacte.

La plupart des fuites sont dues à une toilette défectueuse. Pour savoir si votre toilette génère une fuite, mettez quelques gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir. Si, après 15 minutes, l'eau de la cuvette est colorée, c'est qu'il y a une fuite entre le réservoir et la cuvette.

Rappelons toutefois que l'eau est une ressource indispensable, mais non renouvelable. Il est donc important de consommer judicieusement l'eau potable au quotidien afin de préserver nos réserves d'eau et diminuer le volume d'eau à traiter avant et après utilisation.

Merci de votre collaboration.

PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Le propriétaire ou le gardien d'un chien est tenu de ramasser immédiatement, et en tout temps, les matières fécales produites par l'animal. De plus, il doit s'assurer d'avoir en sa possession, lors de ses promenades quotidiennes, les moyens appropriés (ex. sac à déchets) pour enlever et disposer des matières fécales.

Ramasser les matières fécales de son animal :

- C'est faire preuve d'un comportement responsable puisque cela permet d'éviter que les enfants soient exposés à des infections bactériennes.
- C'est contribuer à la préservation d'un environnement propre.
- C'est poser un geste qui ne peut qu'améliorer l'opinion publique quant à la propreté de la Ville mais également à l'endroit de ces bêtes et de leurs propriétaires.



NOUVEAU SERVICE

Nous vous remercions de votre collaboration et désirons vous rappeler que pour des questions sur les animaux errants, vous pouvez contacter

SPA Drummond au no téléphone: 1-855-472-5700, n'hésitez pas à consulter leur site Web au www.spadrummond

Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec.





Fraude envers les grands-parents

Objet : Arnaque téléphonique : prévention auprès des grands-parents

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Pierre–De Saurel tiennent à rappeler certains conseils de sécurité afin d'éviter des fraudes auprès des personnes âgées.

Récemment, dans notre MRC, un ou des individus se seraient fait passer pour les petits-enfants de certains aînés afin de leur soutirer des sommes d'argent et utiliseraient toujours le même stratagème.

Le ou les suspects téléphoneraient à des aînés en se faisant passer pour leurs petits-fils. Ils prétendraient avoir des problèmes et /ou être dans une situation d'urgence et demanderaient qu'ils leur fassent parvenir immédiatement de l'argent. Ils insisteraient pour que leurs parents ne soient pas mis au courant et mentionneraient les rembourser dès que possible. Le ou les arnaqueurs pourraient également avoir un complice qui entrerait en communication avec la personne âgée en prétendant être un policier ou un avocat. La victime transférerait, par le biais d'un service de transfert d'argent en ligne, de l'argent de son compte à son présumé « petit-fils ». Parfois, le ou les suspects iraient même récupérer l'argent demandé au domicile de la victime.

Voici donc **quelques conseils de prévention** afin d'éviter de tomber dans de tels pièges :

- N'offrez jamais d'information privilégiée à votre interlocuteur.
- Demandez-lui des détails et validez ces informations avec les parents ou d'autres membres de la famille.
- Assurez-vous de l'identité de votre interlocuteur en lui posant quelques questions personnelles auxquelles seuls vos vrais petits-enfants sauront répondre.
- Ne faites jamais un virement d'argent télégraphique, peu importe les circonstances.
- Ne fournissez jamais votre numéro de carte de crédit par téléphone ou sur Internet à moins d'être sûr du destinataire.

Pour des conseils de prévention supplémentaires sur la fraude par Internet, par téléphone ou par la poste auprès des aînés, consultez [cette section du site Internet](#) de la Sûreté du Québec.

Si vous avez été victime d'une arnaque de ce genre, il est important d'appeler son service de police local. Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

Lucie Poirier

Responsable des relations avec la
communauté
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450-743-7947 poste 111
lucie.poirier@surete.qc.ca



RAPPEL

La municipalité de Massueville désire vous faire un rappel sur certaines clauses de sa réglementation

Feux à ciel ouvert



Selon le règlement RM 460 art. 8.1 : Nul ne peut, sur un territoire public ou privé, allumer ou maintenir allumé un feu de matières plastiques, caoutchouc ou autres, d'où émane une fumée polluante dans l'atmosphère.

Art. 8.2 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu en plein air sans permis pour la destruction de bois, branches, feuilles ou herbe coupée ou pour le nettoyage d'un terrain.

Art. 8.3 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu de joie en plein air sur un terrain privé sans permis. L'alinéa précédent ne s'applique pas aux feux de bois à des fins récréatives ou familiales sur un terrain privé, allumés et maintenus allumés dans un **foyer sécuritaire et spécialement conçu à cet effet**, sous la surveillance d'un adulte jusqu'à ce qu'ils soient éteints.

Art. 8.4.1 : Nul ne peut maintenir allumé un feu qui nuit aux voisins par le dégagement de fumée ou d'odeur. Ce feu doit être éteint sans délai.

Art. 8.4.2 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu aux endroits qui ne sont pas sécuritaires, et ce, aussi longtemps que les conditions du présent règlement ne sont pas respectées.

Quiconque contrevient aux dispositions de ces articles commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 110 \$.

Pour obtenir votre permis de brûlage vous devez téléphoner au bureau municipal au 450 788-2957.



Procédures de réservation

Ce que vous devez fournir :

- Numéro de dossier;
- Nom et prénom de l'utilisateur;
- Date et heure du déplacement;
- Heure du rendez-vous (s'il y a lieu);
- Lieu et adresse du point de chute.*

*Si le véhicule circule devant ou à proximité du domicile de l'utilisateur, il est possible d'effectuer l'embarquement plus près de la résidence. La même règle s'applique sur les lieux de débarquement. Les points de chute peuvent être modifiés si l'embarquement n'impacte pas la route établie. Lors de la réservation, il sera spécifié si la personne doit se rendre au point de chute établi ou si une autre possibilité s'offre à elle.

Quand effectuer ou modifier une réservation?

Les réservations ou les modifications doivent être faites au plus tard la veille du transport avant midi (12 h). Pour les déplacements du samedi, du dimanche, du lundi ou d'un jour férié, l'utilisateur doit réserver au plus tard le dernier jour ouvrable avant midi (12 h).

Aucune demande de transport ne sera acceptée ni modifiée si elle est placée après ce délai.

(Un chauffeur ne peut modifier une réservation sans l'accord du répartiteur.)

Annulation d'une réservation:

Pour annuler un déplacement, veuillez téléphoner au minimum deux (2) heures avant votre déplacement.

Horaire du service de transport

Du dimanche au samedi
et jours fériés 6 h à minuit

Les heures de service de transport sont celles où les véhicules sont disponibles pour voyager la clientèle

Horaire de la répartition

Le service à la clientèle et la répartition sont ouverts du lundi au vendredi selon l'horaire suivant:

de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Les bureaux sont fermés lors des jours fériés. Il est donc recommandé de réserver quelques jours à l'avance.

Téléphone : 450 746-7827

Sans frais : 1 855 751-7827

Bagages :

Les bagages et les sacs d'emplettes sont permis si la manipulation de ces derniers ne nécessite pas l'intervention du conducteur.

Ils ne doivent pas :

- excéder ce que vous pouvez tenir sur vous;
- encombrer le passage à bord du véhicule.

Animaux :

Les seuls animaux permis à bord des véhicules sont les chiens-guides ou d'assistance utilisés par certains usagers du transport adapté.

Tabac et vapotage:

Il est strictement interdit de fumer à bord des véhicules.



Il est possible de faire d'autres arrêts que ceux indiqués ci-dessous, si le véhicule circule près de votre lieu d'embarquement ou de débarquement.

LES POINTS DE CHUTE

Massueville	<ul style="list-style-type: none"> • Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale
Saint-Aimé	<ul style="list-style-type: none"> • Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale (Massueville) • Caisse populaire Desjardins - 246, rue Bonsecours (Massueville)
Saint-David	<ul style="list-style-type: none"> • Marché Soleil - 24, rue Principale
Sainte-Anne-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> • Église - 580, chemin du Chenal-du-Moine • Centre des loisirs - 748, chemin du Chenal-du-Moine • Mairie - 1685, chemin du Chenal-du-Moine • En face du 2584, chemin du Chenal-du-Moine • En face du 3086, chemin du Chenal-du-Moine • En face du 3362, chemin du Chenal-du-Moine
Sainte-Victoire-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> • Marché Extra - 324, montée Sainte-Victoire • Caisse populaire Desjardins - 1566, chemin des Patriotes
Saint-Gérard-Majella	<ul style="list-style-type: none"> • Édifice municipal - 435, rang Saint-Antoine
Saint-Ours	<ul style="list-style-type: none"> • Épicerie Arpin & Fils Inc - 2471, rue de l'Immaculée-Conception
Saint-Robert	<ul style="list-style-type: none"> • Épicerie St-Robert - 664, chemin Saint-Robert • Caisse populaire Desjardins - 4101, route Marie-Victorin
Saint-Roch-de-Richelieu	<ul style="list-style-type: none"> • Centre communautaire Chapdelaine - 878, rue Saint-Pierre • Dépanneur Chez Marie-Ann - 515, rue Principale
Yamaska	<ul style="list-style-type: none"> • Église - 141, rue Principale • Marché Sélection (Pédro T) - 174, rue Mgr-Parenteau • Marché Richelieu - 5, rue Mgr-Parenteau • VR Yamaska--3 Rang du Bord de l'Eau E, • Automobiles Peliss Ltée--122 rue Centrale
Sorel-Tracy	<ul style="list-style-type: none"> • Centre hospitalier Hôtel-Dieu - 400, av. de l'Hôtel-Dieu (Sorel) • Terminus CIT - 250, boul. Poliquin (Sorel) • Les Promenades de Sorel - 450, boul. Poliquin (Sorel) • Super C - 250, boul. Fiset (Sorel) • Centre-ville, parc Royal - 89, rue du Prince (Sorel) • Cégep de Sorel-Tracy - 3000, boul. de Tracy (Tracy) • Métro Plus Tracy - 7000, av. de la Plaza (Tracy) • Cinéma St-Laurent - 8333, boul. Industriel (Tracy)
Saint-Joseph-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> • Halte Soleil - 404, rue Filiatrault



	Grille tarifaire 2015			
	Tarif ordinaire	Tarif réduit*	Carte mensuelle ordinaire	Carte mensuelle tarif réduit*
Inter-municipalité **	3.50 \$	2.50 \$	69.00 \$	41.00 \$
Zone 1	4.00 \$	2.50 \$	78.00 \$	46.00 \$
Sorel-Tracy / secteur Tracy				
Sorel-Tracy / secteur Sorel				
Saint-Joseph-de-Sorel				
Zone 2	4.50 \$	3.00 \$	88.00 \$	53.00 \$
Sainte-Anne-de-Sorel				
Saint-Robert				
Sainte-Victoire-de-Sorel				
Zone 3	5.50 \$	3.50 \$	110.00 \$	70.00 \$
Massueville				
Saint-Aimé				
Saint-Ours				
Saint-Roch-de-Richelieu				
Yamaska				
Zone 4	6.50 \$	4.00 \$	133.00 \$	80.00 \$
Saint-David				
Saint-Gérard-Majella				

*Tarif réduit : 65 ans et plus, ou étudiants temps plein (avec preuve de l'établissement scolaire)

**Massueville et Saint-Aimé seront considérés comme étant un déplacement inter-municipal

Coûts des livrets	
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9.00 \$
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36,00 \$
Livret de 20 billets de 3,00 \$	54.00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45.00 \$

Le tableau ci-dessus indique les tarifs en vigueur par municipalité. Toutefois, les autorités de la MRC conservent toute la latitude requise pour modifier, le cas échéant, cette tarification par municipalité.

Le tarif du transport collectif est établi pour chacune des municipalités. Les coûts de passage peuvent être payés en argent comptant ou en billets disponibles au bureau du STACR ou auprès des chauffeurs.



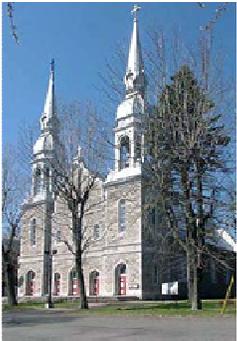


Cercle des fermières

Jeudi 11 juin : Assemblée générale, élections et goûter

Fondation Mira : Nous ramassons les cartouches d'encre et les vieux téléphones cellulaires chez notre dépositaire Dépanneur Bardier.

De retour en septembre



Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé

846, rue de l'église

Massueville (Qc) J0G 1K0

Téléphone 450 788-2203 Télécopieur 450 788-3090

Courriel : fabstaime@hotmail.ca

**Horaire des messes pour : 14 juin à 9h00 et 28 juin sous la halle à 10h30
12 et 26 juillet à 9h00**

Messe tous les **mardis** à la sacristie à 8h30

Heures d'ouverture de la Fabrique :

les mardis de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Dimanche après les messes de 10h00 à 11h00

Nouveauté : La paroisse de Saint-Aimé à maintenant un site web :

www.paroissesaintaime.ca

Le Conseil de la Fabrique 2015 est maintenant formé de :

- Pierrette Bélisle, Présidente
- Francine Nadeau, vice-Présidente
- Dominique Lafon, Secrétaire d'assemblée
- Thérèse Chouinard, Secrétaire du bureau
- Luc Nadeau, Préposé à l'administration
- Jean-Philippe Desrosiers

L'activité bénéfice du 25 avril a permis de ramasser 3948.69\$. Un énorme merci.



Brunch Annuel

AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE ST-AIMÉ

Dimanche 5 juillet 2015

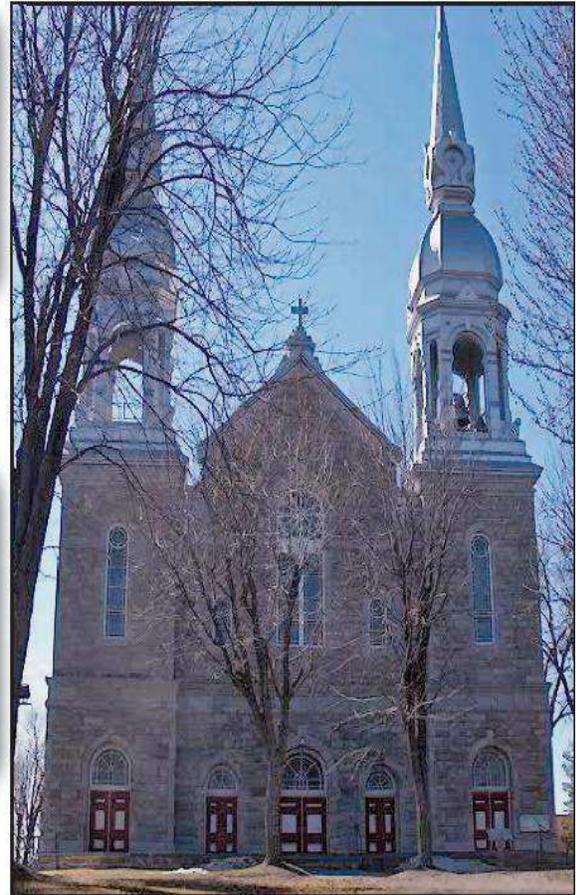
BRUNCH ANNUEL

De 10h00 à 13h00

- Sous la halle du Carré Royal

COÛT POUR LE BRUNCH

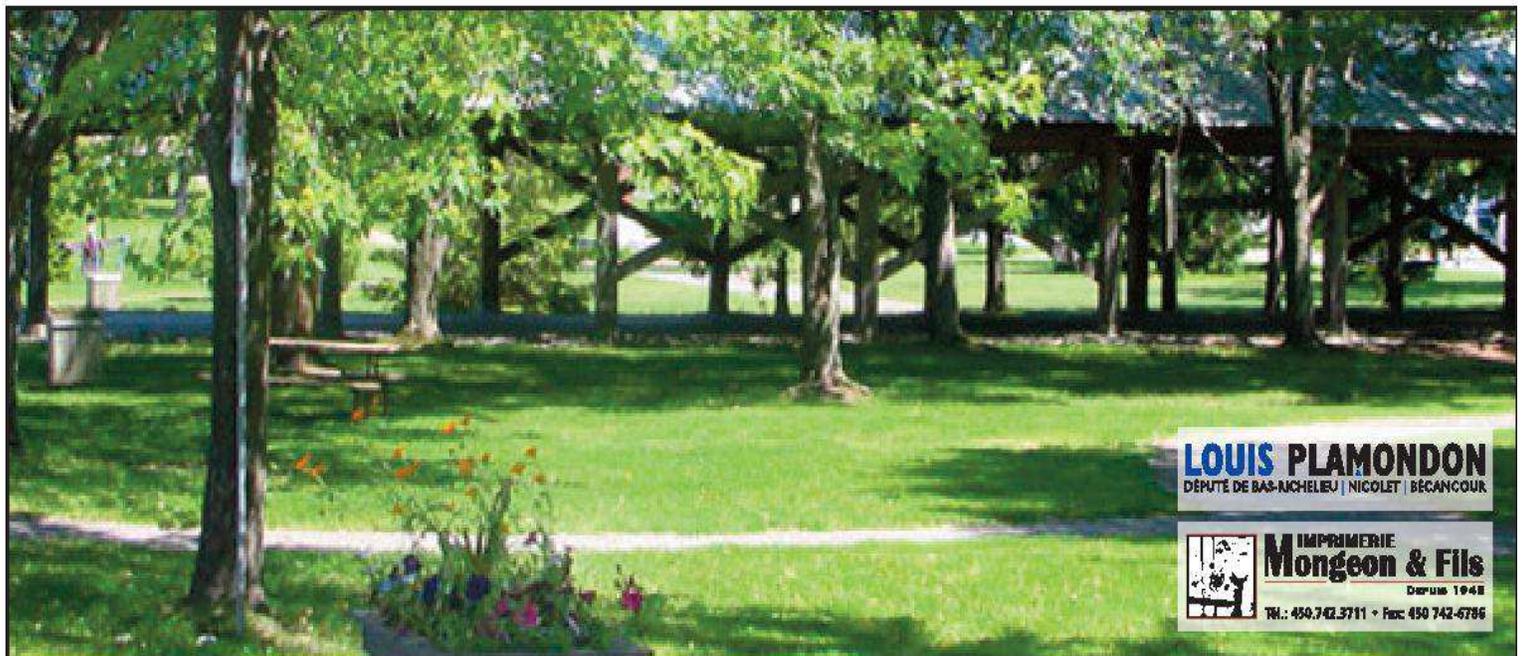
- Adulte : 20⁰⁰\$
- Prévente : 15⁰⁰\$
- Enfant de 6 à 12 ans : 5⁰⁰\$
- 5 ans et moins : Gratuit



POUR INFORMATION

BRUNCH :

- | | |
|---------------------|--------------|
| Presbytère : | 450 788-2203 |
| Pierrette Belisle : | 450 788-2238 |
| Luc Nadeau : | 450 880-0428 |
| Therese Chouinard : | 450 788-2238 |



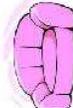
LOUIS PLAMONDON
DÉPUTÉ DE BAS-NICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR

IMPRIMERIE Mongeon & Fils
Depuis 1948
Tél. : 450.742.3711 • Fax : 450.742-6786



Jun 2015



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1- Séance du conseil à 19h30	2- Messe à 8h30	3-   	4-  	5-  	6- 
7- Club FADOQ- Fêtes des mères et des pères	8-	9- Messe à 8h30	10- Bingo au local du Club FADOQ à 19h00   	11- Cercle des Fermières 	12-	13-
14- Messe à 9h00	15-	16- Messe à 8h30	17- Activités à 13h00 au local du Club FADOQ  	18-	19-	20-
21-	22-	23- Messe à 8h30	24-   Bureau fermé	25- 	26-	27- 
28- Messe à 10h30 sous la halle 	29-	30-				



Juillet 2015



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
5~ Messe à 9h00 Brunch 	6~ Séance du conseil à 19h30	7~ Messe à 8h30	1~  Branches	2~	3~	4~
12~ Messe à 9h00	13~	14~ Messe à 8h30	8~ Bingo au local du club FADOQ à 19h00     	9~	10~	11~
19~	20~ Bureau fermé	21~ Messe à 8h30 Bureau fermé	15~ Activités et pique-nique du club FADOQ à 13h00   	16~	17~	18~
26~ Messe à 9h00	27~ Bureau fermé	28~ Messe à 8h30 Bureau fermé	22~ Bureau fermé   	23~ Bureau fermé	24~	25~
	29~ Bureau fermé  	30~ Bureau fermé	29~ Bureau fermé	30~ Bureau fermé	31~	

Clinique de prélèvements 8h à 10 h

Il est maintenant possible de prendre un rendez-vous pour recevoir des services à domicile.

Informations importantes pour les rendez-vous :

(Informez-vous en communiquant avec la coop afin de connaître les tarifs applicables)

- Afin que l'infirmière accepte de faire vos prélèvements, la prescription doit être reçue à la clinique **48 heures avant la date prévue**.
- Télécopier votre prescription au numéro suivant : **450 788-2269** ou déposer votre prescription dans la boîte aux lettres sécurisées à cet effet au **846, rue de l'Église, Massueville (stationnement à l'arrière du presbytère)**.
- **Important** : On doit obligatoirement trouver sur votre prescription : **Votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse**, votre numéro de dossier à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel (carte rouge) ou votre numéro d'assurance maladie (carte RAMQ).
- Vous devez également nous informer de la date de votre visite et le nom de la **municipalité où vous recevrez le service ou pour la prise de rendez-vous à domicile**.
- Prenez soin d'être à jeun de nourriture et de TOUTES boissons alcoolisées (le cas échéant et dans les délais prescrits).

Horaire et lieu de rendez-vous des prélèvements :

MASSUEVILLE/ST-AIMÉ : Coop de Massueville - 846, rue de l'Église Massueville – les mercredis de 7h – 10h

<u>JUIN</u>	<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>	<u>SEPTEMBRE</u>
3 – 10 – 17 – (fermé 24)	(fermé 1) – 8 – 15 – 22 – 29	5 – 12 – 19 – 26	2 – 9 – 16 – 23 – 30

SAINT-ROBERT : Salle municipale Saint-Robert - 1, rue Aggée Pelletier Saint-Robert le 1^{er} jeudi du mois de 8h – 10h

<u>JUIN</u>	<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>	<u>SEPTEMBRE</u>
Nouveau service en juillet	2	6	3

YAMASKA : Salle Léo Thérroux Yamaska - 45, rue Cardin Yamaska – le 2^e jeudi du mois de 8h – 10h

<u>JUIN</u>	<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>	<u>SEPTEMBRE</u>
11	9	13	10

SAINT-DAVID : Hôtel de Ville Saint-David - 16, rue St-Charles Saint-David – le 3^e jeudi du mois de 8h – 10h

<u>JUIN</u>	<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>	<u>SEPTEMBRE</u>
18	10	20	17

SAINT-LOUIS : Centre Récréatif St-Louis - 100, rue Messier Saint-Louis – le 4^e jeudi du mois de 8h – 10h

<u>JUIN</u>	<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>	<u>SEPTEMBRE</u>
25	23	26	24



BIBLIO EXPRESSS
Saint-Aimé/Massueville

Horaire :

<i>Mardi</i>	<i>14h00 à 16h00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>19h00 à 21h00</i>
<i>Samedi</i>	<i>10h00 à 12h00</i>

Téléphone de la bibliothèque: 450 788-3120

Avis de recherche: nouveaux bénévoles

Vous aimez la lecture, vous appréciez l'environnement tranquille de la bibliothèque et vous avez envie de rencontrer d'autres lecteurs passionnés? Alors n'hésitez pas et joignez-vous à notre équipe de bénévoles. Il vous suffit de disposer de quelques heures par mois. Des responsabilités diversifiées vous attendent, selon vos aptitudes, votre horaire et vos envies.



Des personnes-ressources vous accompagnent tout au long de votre apprentissage.

Pour plus de détails, contactez Claire Montplaisir au 450 788-3120.

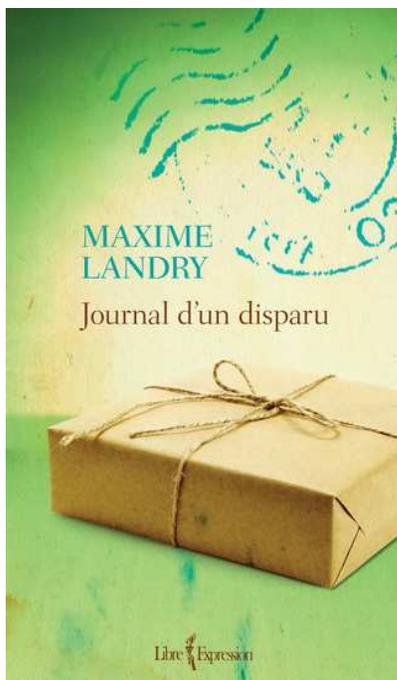
Site Web de la bibliothèque

Le site Web de la bibliothèque est :

<http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca>.

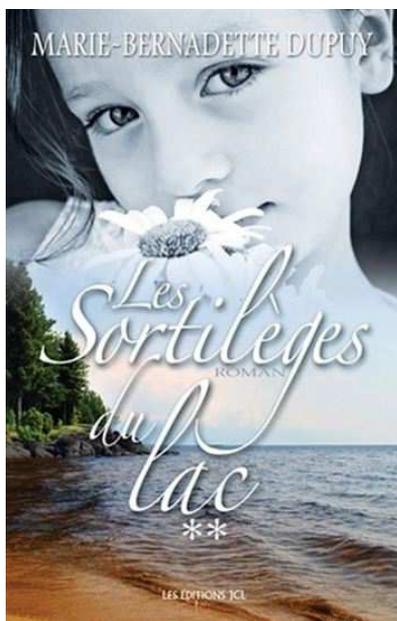
Dans la colonne de droite, vous pourrez lire les nouvelles de votre bibliothèque, mais aussi celles du réseau auquel nous sommes affiliés. Vous aurez l'occasion de lire des critiques complètes de livres. C'est donc un rendez-vous sur notre site Internet.





Journal d'un disparu

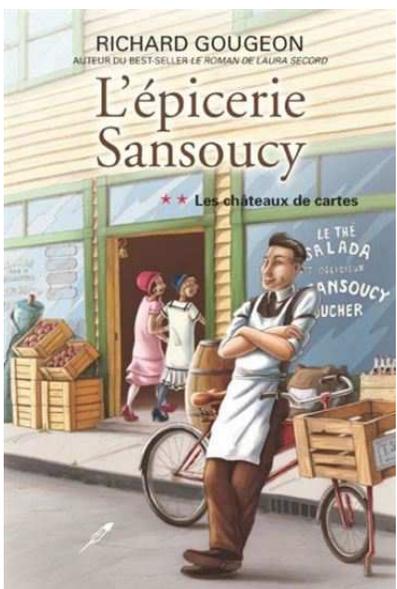
Bertrand mène une vie tout à fait normale avec sa famille. C'est un homme travaillant et dévoué qui se surmène dans le but d'assurer un avenir de qualité à sa femme et à ses enfants, qu'il n'aura pas le temps de voir devenir des adultes. Tous ses efforts le mènent malgré lui bien loin de ses rêves et de ses ambitions. Tranquillement, il sombre dans la noirceur. La nuit la plus longue de toute son existence. Journal d'un disparu est le journal post mortem tenu par Bertrand durant l'année suivant son départ volontaire.



Les sortilèges du lac, Tome 2

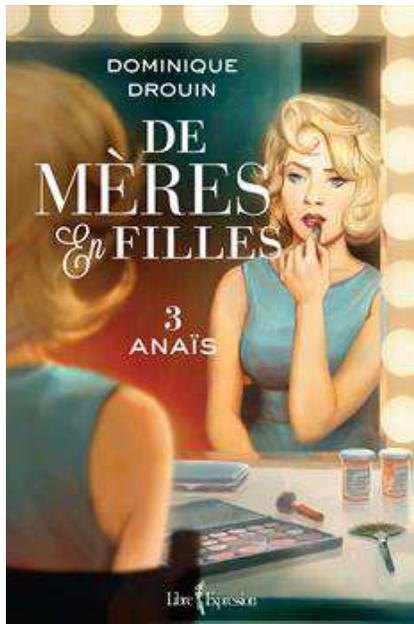
Jacinthe Cloutier exerce toujours la profession d'infirmière à Saint-Prime, son village natal touché par des inondations dévastatrices quelques mois plus tôt. Après avoir sauvé un patient atteint de rage à la suite d'une attaque par un loup, elle découvre qu'il est le frère de la guérisseuse du village, la mystérieuse Mathilda. Une amitié sincère lie les deux femmes, mais lorsque cette dernière assiste Alberta, la mère de Jacinthe, lors de son accouchement, les choses tournent mal. S'enclenche alors une série de drames

amoindris par la venue au monde du petit Caleb, qui a survécu à sa mère. Jacinthe n'a d'autre choix que d'abandonner son métier pour en prendre soin.



L'Épicerie Sansoucy, Tome 2, Les châteaux de cartes

1936. Sans emploi, Léandre Sansoucy accepte à contrecœur la proposition de son père de retourner travailler à l'épicerie familiale. En attendant la guérison de son frère Marcel, qui a été victime d'un accident, il achemine les commandes avec le triporteur, mais l'idée d'un camion de livraison le tente drôlement. Entre-temps, il consent au mariage tant souhaité par ses beaux-parents, à une seule condition...



De mères en filles, Tome 3, Anaïs

Montréal, 1951. Anaïs a neuf ans. Après avoir été confrontée à la mort de Marcel, un homme qu'elle considère comme son père, elle trouve refuge dans l'art dramatique. La scène et le cinéma adoucissent son chagrin. Devenir quelqu'un d'autre la comble. Dotée d'un talent d'exception, l'enfant vedette connaît un succès considérable qui lui redonne confiance. Mais un drame fera de nouveau basculer sa vie. Bouleversée, elle ne pourra échapper aux séquelles de ce traumatisme.

Avez-vous votre carte Accès-Musée Montérégie?

Pour les abonnés des bibliothèques affiliées au Réseau Biblio de la Montérégie (dont Saint-Aimé et Massueville) vous pouvez vous procurer votre carte Accès-Musée Montérégie qui vous donne accès gratuitement à plusieurs musées en Montérégie, incluant le Biophare, et chaque carte est valide pour une famille de 2 adultes et 2 enfants. Chaque bibliothèque dispose de 2 cartes Accès-Musée Montérégie pour chacun des musées inscrits.

Activités du club FADOQ – 2015

Juin	Juillet	Août
7 juin Fête des mères et des pères	8 juillet Bingo au local du club	12 août Bingo au local du club
10 juin Bingo au local du club à 19h00	15 juillet Activités et pique-nique sous la Halle du Carré Royal à 13h00	19 août Épluchette de blé d'inde au local du club
17 juin Activités à 13h00 au local du club		
 Pour informations, contactez Pierrette Champagne au 450 788-2576		



Calendrier des activités des municipalités de Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Aimé et Massueville - 2015

JUIN	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
<p>Toutes les municipalités</p> <p>Début du camp de jour</p> <p>St-Aimé/ Massueville</p> <p>Fête de la St-Jean-Baptiste</p>	<p>St-Louis</p> <p>St-Louis en fête</p> <p>Toutes les municipalités</p> <p>Tour cycliste panoramique de la Yamaska</p>	<p>St-Marcel</p> <p>Inscription au Zumba</p> <p>St-Aimé/ Massueville</p> <p>Inscription à la gymnastique douce</p>	<p>St-Aimé/ Massueville</p> <p>Fête des Récoltes</p> <p>Offre d'emploi pour la surveillance de la patinoire</p> <p>St-Louis</p> <p>Party d'Halloween</p>

Veillez consulter votre journal municipal afin d'avoir les dates précises des événements. Pour de plus amples informations ou pour suggérer des activités, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau, agente de développement en loisir pour les municipalités de Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Aimé et Massueville au 450-788-2215.

Club de marche



Un pas vers la santé :

La marche est l'activité la plus simple et la plus efficace. Un sport à la portée de tous, pouvant se pratiquer en tout lieu et en tout temps, en plus d'être le moyen le plus simple de se déplacer. Il s'agit de l'activité de détente la plus répandue.

Voici une belle occasion pour améliorer votre condition physique.

DÉBUTE LE LUNDI 20 AVRIL 2015

Les lundis, mardis et mercredis : SI LA TEMPÉRATURE EST FAVORABLE PERMET ET SELON VOS DISPONIBILITÉS

LIEU DE RENCONTRE : stationnement de la caisse populaire

HEURE DE DÉPART : 19H00

BIENVENUES À TOUS. (maman avec poussette, famille, adulte)

C'EST GRATUIT ET MOTIVANT !

Responsable : Nicole Guilbert 450 788-3125



INSCRIPTION CAMP DE JOUR ET AU DÉFI ÉTÉ 2015



Offrez un été inoubliable à vos enfants pour moins
de 4\$ par jour

Ô CHALET AIMÉ-MASSUE ET LES LOISIRS DE ST-AIMÉ ET DE MASSUEVILLE SONT HEUREUX DE VOUS OFFRIR UN CAMP DE JOUR POUR LES JEUNES DE 5 À 9 ANS ET UN DÉFI ÉTÉ POUR LES 10 À 14 ANS.

PRIX : 150\$ pour le premier enfant d'une famille et 125\$ pour les enfants suivants (le chèque doit être libellé au nom : Loisirs St-Aimé et Massueville et daté au plus tard du 24 avril 2015)

PRIX APRÈS LA DATE LIMITE DE LA PRÉINSCRIPTION DU 24 AVRIL 2015: 175\$ par enfant

Nous faisons une préinscription afin de nous aider à planifier notre été. Nous devons savoir tôt combien de moniteurs nous devons engager. N'oubliez pas que le tarif pour l'été comprend les sorties. Nous vous invitons donc à vous inscrire en grand nombre avant le 24 avril 2015.

HEURES DU CAMP : Du lundi au vendredi de 9h à 15h

SERVICE DE GARDE OFFERT : 6h30 à 9h et de 15h à 18h 100\$ pour les 7 semaines payable avant le 25 juin

DATE DU CAMP: du 25 juin au 7 août 2015
8^e (10 au 14 août) et 9^e (17 au 21 août) semaine disponible au coût de 10\$/jour par enfant payable avant le 22 juin.

INSCRIPTION : Veuillez remplir le formulaire au verso et le retourner soit;

- par l'école;
- en vous présentant au bureau municipal de St-Aimé et rencontrer Marie-Soleil Gaudreau (450-788-2215)
- ou en vous présentant au local d'Ô Chalet et rencontrer Isabelle Berthiaume (450-881-1324)





40 ANS

St-Jean Baptiste St-aimé/Massueville

Date 25-26-27-28 juin 2015

Chers citoyens/citoyennes,

Comme vous le savez la St-Jean Baptiste St-Aimé/Massueville fête son 40e anniversaire en 2015. Afin de rendre cette année spéciale, nous aurons grandement besoin de votre collaboration.

Pour ce faire, nous aimerions que la municipalité soit décorée avec des lumières blanches et bleues pendant les festivités.

Par le fait même, nous aimerions que notre parade soit des plus belles! C'est pourquoi nous remettrons un prix supplémentaire cette année soit le "**Coup de cœur du public**". Nous demandons votre collaboration afin de créer un nombre record de chars allégoriques. Pour toutes informations supplémentaires sur les critères d'évaluation, les prix remis, etc., veuillez communiquer avec :

Lucille 450-788-2161

De plus, comme à chaque année, nous allons avoir besoin de duchesses ou de ducs ou bénévoles pour nous aider à vendre des billets. Ceci est une expérience enrichissante et payante. Si cela vous intéresse communiquer avec :

Marie-Ève 450-561-9953

Nathalie 450-788-2752

Un nouveau projet verra aussi le jour cette année, voilà pourquoi, nous sommes à la recherche de bénévoles accompagnateurs pour les fins de soirée. « Opération Nez bleue ».

Pour plus d'information, contacter : Tania 450-881-4829

Nous vous remercions d'avance pour votre implication, puisqu'elle nous tient énormément à cœur.

Au plaisir de vous voir participer en grand nombre.

Le comité organisateur



25 au 28 juin
2015



40^e
anniversaire



Saint-Jean-Baptiste

St-Aimé Massueville



ENTRÉE GRATUITE SUR LE SITE DU CARRÉ ROYAL DE MASSUEVILLE DURANT LES FESTIVITÉS

Jeudi 25 juin

19h00 **Bingo 1500\$ en prix**
Pour Info: Lucille Bernier,
450 788-2161
Lic.: 201405014340-01

Vendredi 26 juin

10h30 à 11h30 **Inscription Pétanque**
5\$/personne Bourse: selon inscription
12h00 **Début du tournoi de pétanque**
21h00 **Les chums**

Samedi 27 juin

10h00 **Poker Run dans le parc**
20\$ par participant
10h00 **Inscription Rallye auto amical**
1er départ à 10h45 dans le parc, cout 20\$
l'auto. Max. 2 pers/auto, sinon pénalité
10h00 **Pratique de boîte à savon**
11h00 **Départ course de boîte à savon**
Prix de participation, pour info:
Marie-ève Forcier
Si mauvais temps: annulé
11h00 à 12h30 **Inscription Tournoi de Washer**
10\$/équipe
12h00 **Soupe populaire**
Sous la halle
12h00 **Animation sur place pour enfants**
Jeux gonflables, maquillage
14h00 **Tournoi de Washer**
20h00 **Inscription des Chars allégorique**
21h00 **Parade illuminée**
22h00 **Océans 4**

Dimanche 28 juin

10h00 **Salut au Drapeau**
10h30 **Messe sous la halle**
12h00 à 17h00 **Jeux Gonflables**
13h00 **Inscription des Chars allégoriques**
14h00 **Défilé Traditionnel**
16h00 **Après midi folklorique**
Groupe « Retour aux sources »
17h30 **Souper Gibelotte Traversy**
21h00 **Nomination de la Reine**
22h30 **Feu d'artifice spécial 40e**
Rue Varennes entre la halle
et le camping
23h00 **Remise des prix pour
les Chars Allégoriques**

Tirage des prix des billets de la Saint-Jean

1^e prix: 1000\$ 2^e prix: 500\$
3^e prix: 250\$ 4^e prix: 100\$

1h00 **Fin des festivités 2015**

Yvon Daunais

Musique continue du vendredi au
dimanche

Avis important

Il est interdit d'apporter
des breuvages, des contenants
de verre, des animaux et de laisser
les enfants sans surveillance.

Restauration et rafraichissement
sur place toute la fin de semaine.
Café de la Place Réal Saint-Pierre.

Veuillez prendre note que toutes
les activités ont lieu beau temps,
mauvais temps

Club de chevaux d'attelage MRC.

Tous les membres sont invités à prendre part à
notre traditionnelle parade le 28 juin 14h00

Horaires sujet à changement sans préavis





DU NOUVEAU À MASSUEVILLE

CRÉATION D'UN LOCAL AUX FAMILLES!!!!

UN LOCAL POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS DE 0 À 5 ANS, POUR SE RENCONTRER,
S'AMUSER ET FAIRE PLEIN D'ACTIVITÉS

VENEZ PARTAGER VOS IDÉES ET VOUS IMPLIQUER POUR LA CRÉATION D'UN LOCAL À
VOTRE IMAGE!

Pour les familles de Massueville et les environs.

(Café et collations GRATUIT et animatrice de la boîte à livres pour amuser vos petits)

C'est gratuit, profitez-en!!!

Quand: 8 juin 2015 et 22 juin 2015

Heure: 9h à 15h

Lieu: Bibliothèque de Massueville/St-Aimé
846-A rue de l'Église (porte entre l'église et le presbytère)
Massueville (Qc), J0G 1K0



Informations :

Julie Naud, agente de développement communautaire

Tél: 450-517-5296

Courriel: julienaudpro@outlook.com



Bienvenue, dimanche 23 août 2015!

**Épluchette de blé d'inde, l'activité aura lieu
beau temps, mauvais temps. Vous serez à l'abri
à l'intérieur de l'église St-Marcel!
C'est Fête au village!**

Programme de la journée:

10h30 Messe
11h15 Musique d'animation
12h00 Dîner spaghetti; salade, dessert, maïs à volonté.

13h45 **Artistes invités :**
Jean et Christiane, Populaire et Country
Francis Joyal, Marcel Marier
Gilles St-Hilaire, Denise Beauregard
La famille Brouillard à l'accordéon

Prix d'entrée avec repas:

Adulte: 15,00\$
Enfants 12 à 16 ans: 8,00\$
11 ans et moins: Entrée gratuite

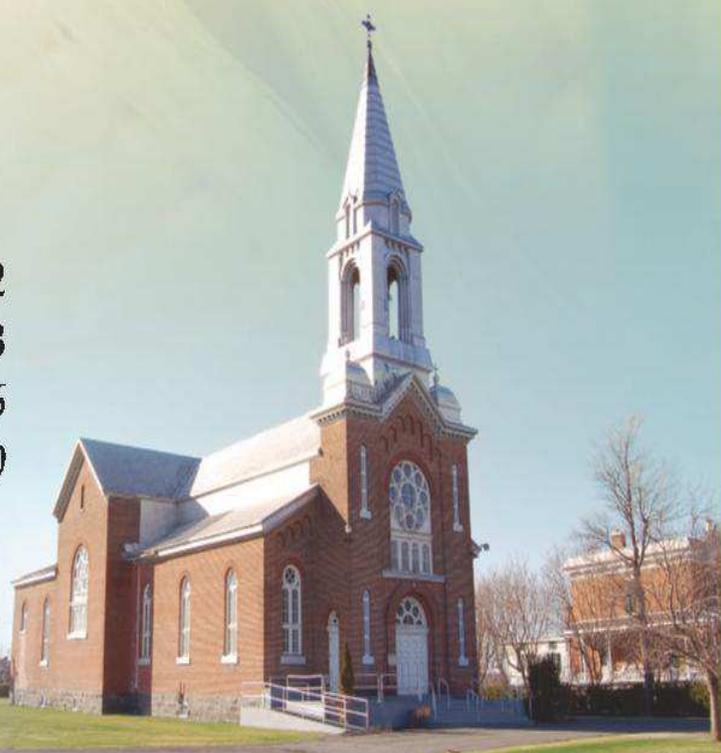
Informations:

Odette Lavallée Chamberland 450-794-2702
Jacques Lozeau 450-794-2513
Marie-France St-Martin 450-794-2096
Laurent Brouillard 450-794-2070

Apportez votre sourire!



- *Dites-le à vos parents et amis*
- *Rafraîchissements sur place*





Député de Richelieu,
Sylvain Rochon
71, rue De Ramezay,
bureau 101
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 3Z1
Tél. : 450 742-3781
Sans frais : 1 866 649-8832

7995750 Canada inc

CANTINE DU VILLAGE MASSUEVILLE

201, rue Bonsecours, Massueville JOG 1K0



450 788-2447

Saison automne-hiver

Ouvert du dimanche au mercredi de 10 :00 à 20:00

Jeudi au samedi de 10 :00 à 22 :00

Spécial du jour du lundi au vendredi

Heures d'ouverture

Ouvert du lundi au dimanche

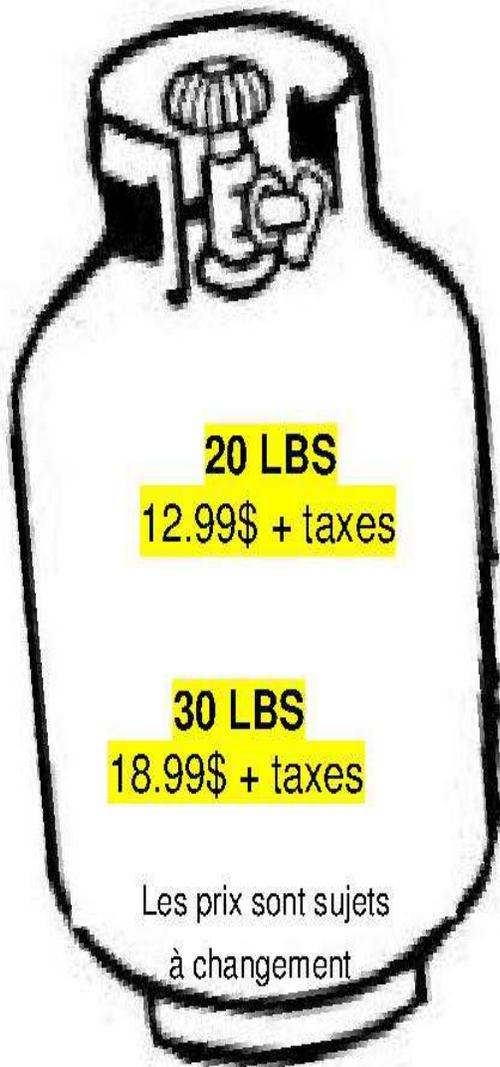
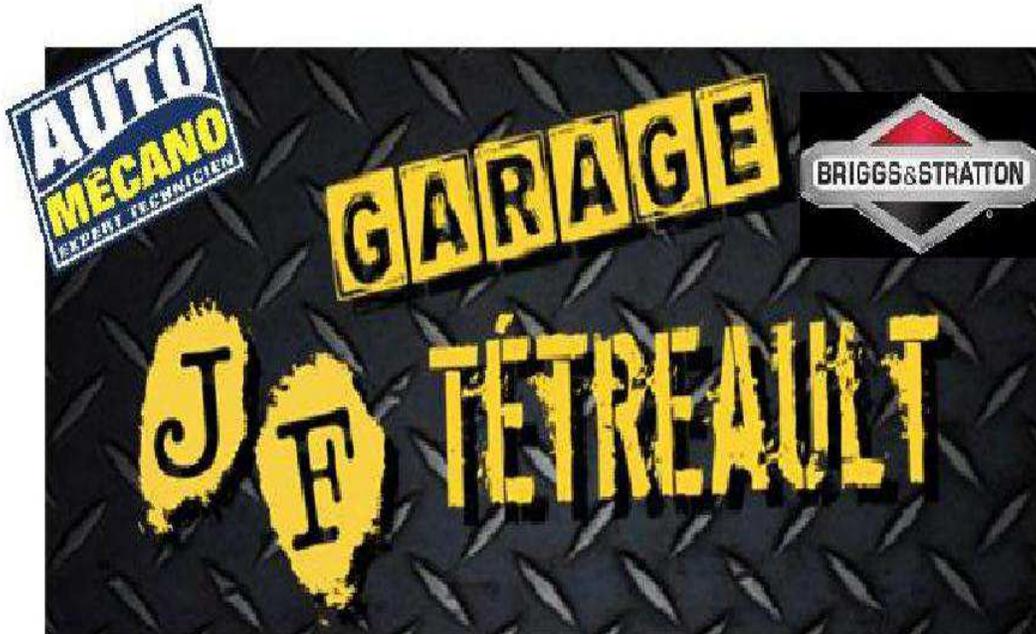
10h00 à 22h00

Livraison gratuite à Massueville et St-Aimé

St-Marcel, St-Louis: 3 \$ Yamaska,

St-Robert et St-David: 5 \$- Minimum 20 \$ pour livraison





Services disponibles à notre atelier

- mécanique générale d'automobile et de petits moteurs à gaz
- air climatisé
- entreposage de pneus
- location d'outillage de jardin
- **remplissage** et **vente** de bonbonne de propane
- soudure et possibilité de soudure mobile

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous ou présentez-vous au :

659-A, rue Royale
 Massueville, Qc, J0G 1K0
 (450) 788-2227

Horaire

Du lundi au jeudi de 8h à 17h30
 Le vendredi de 8h à 17h
 Le samedi de 8h à 12h
Nouvel horaire à partir du 6 juillet



STIMULATEUR DE **CROISSANCE**

RENDEMENT RECHERCHÉ ICI



Combinez votre application d'**herbicide**
et de **Folium³ 14-3-7** et voyez la différence,
peu importe la météo.

Un champ plus vert et vigoureux!

La Coop Covilac

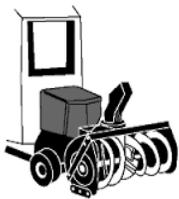
Facile lors de l'application au champ, la combinaison d'**herbicide** et
de **Folium³ 14-3-7** réduit le stress de la culture lors de la période végétative.
Résultat : La croissance est stimulée et votre culture est plus vigoureuse.

Parlez-en à votre expert-conseil.



www.folium3.coop | 450 783-6490





GUY CLOUTIER enr.

Massueville 450 788-2051
Cell : 450-880-0670

- Déchaumage
- Tonte de gazon
- Recouvrement de toit (en bardeau)
- Peinture extérieure

Déneigement, estimation gratuite,
résidentiel et commercial

Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardier - Guylaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie
Agence SAQ - Bières - Loto-Québec
Location de films et jeux vidéo

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0
Tél.: 450-788-2000



Les couvre-planchers
ALAIN MORIN
Vente et installation

- Tapis

- Prélart
- Céramique
- Plancher chauffant FLEXTHERM

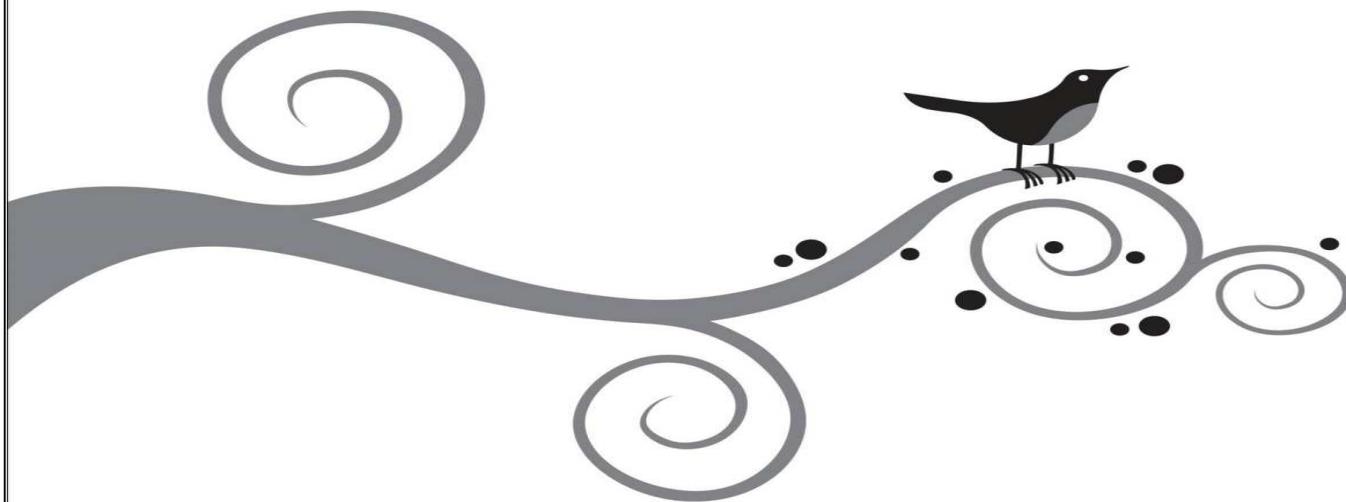
742, rue Saint-Édouard
Saint-Jude (Qc) J0H 1P0
Téléphone : 450 792-2007
Télécopieur: 450 792-2443



technicien en horticulture ornementale
400, rang Saint-Yves
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0

Tél. : 450 788-2361
Télec. : 450 788-2131
Courriel : plvilliard@hotmail.com

COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.

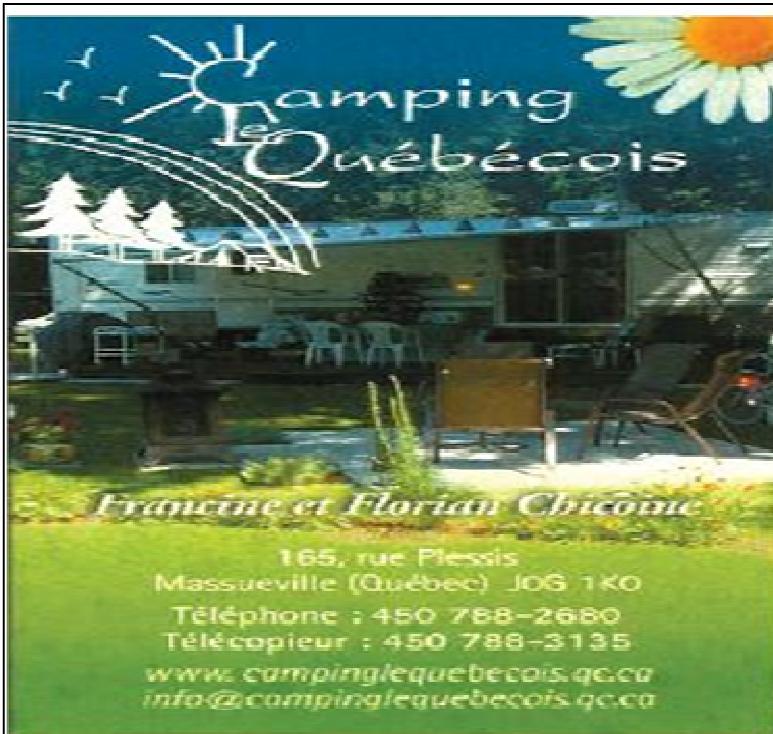


Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000

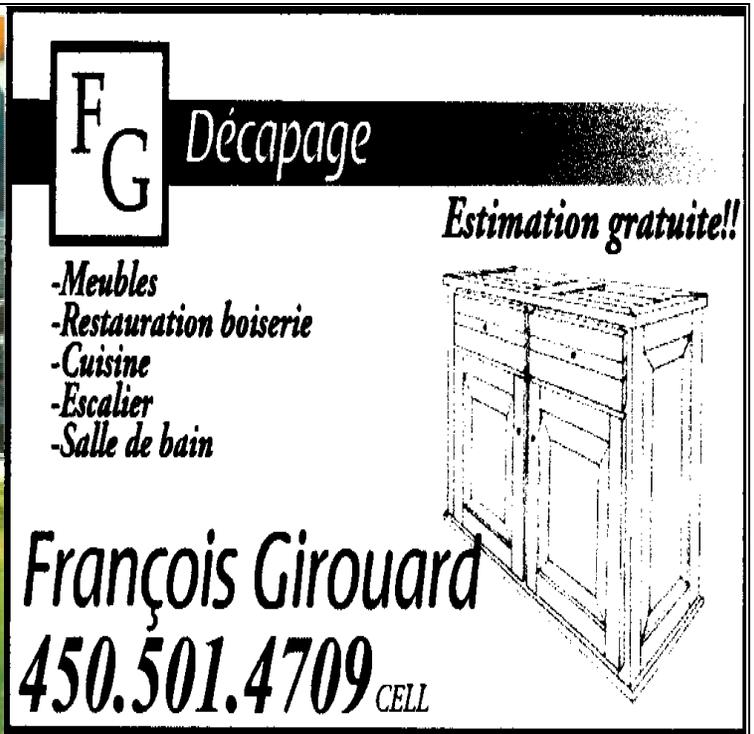




Camping Québécois

Francine et Florian Chironic

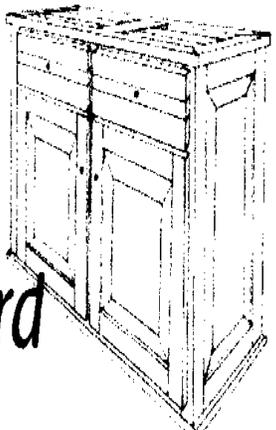
165, rue Plessis
 Massueville (Québec) J0G 1K0
 Téléphone : 450 788-2680
 Télécopieur : 450 788-3135
 www.campinglequebecois.qc.ca
 info@campinglequebecois.qc.ca



FG Décapage

Estimation gratuite!!

- Meubles
- Restauration boiserie
- Cuisine
- Escalier
- Salle de bain



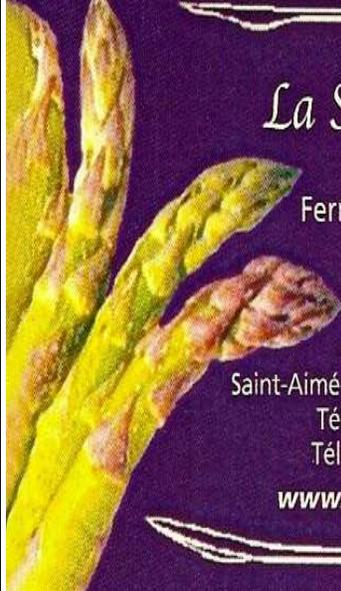
François Girouard
450.501.4709 CELL

Nouveau à Massueville !
 Vous aimez la musique et désirez en jouer pour votre plaisir!



Je me ferais un plaisir de vous enseigner le piano ou l'orgue à domicile ou chez moi à un prix abordable.

Pour informations, contactez Thérèse au 450 788-2285



La Sublime Asperge

Ferme de Simon Lavallée
 et
 Nicole Saint-Jean

620, rang St-Thomas
 Saint-Aimé-de-Richelieu (Québec) J0G 1K0
 Téléphone : 450 788-2633
 Télécopieur : 450 788-3227
 www.lasublimeasperge.com

Entreprise d'électricité
Gilles Pelosse inc.
 Service - électricité générale



924, rue Varennes
 Massueville (Québec) J0G 1K0
 450 788-2612

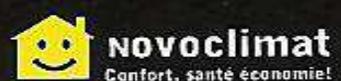
NOUVEAU

Homme à tout faire

Spécialité : peinture



Richard
450-788-2056

Alexandre Bélisle

C O N S T R U C T I O N

Construction - Rénovation
Résidentiel-Commercial

(450) 788-2643
(450) 880-0643

Entrepreneur Général
 R.B.Q.:5607-7241-01



Spécial du jour : Lundi au Vendredi

**Heure Ouverture
Été 2015**

Mercredi: 10h00 à 20h00

Jeudi: 10h00 à 20h00

Vendredi: 10h00 à 20h00

Samedi: 8h00 à 20h00

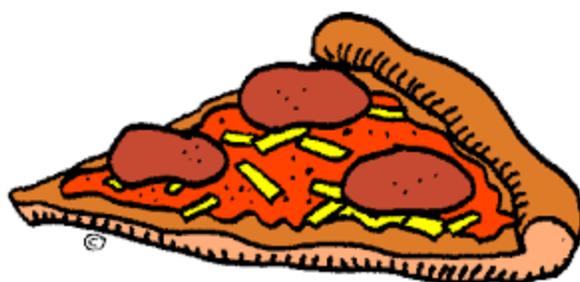
Dimanche: 8h00 à 20h00

Livraison gratuite

Minimum 10.00\$ avant taxes à Massueville

Minimum 20.00\$ avant taxes autre Municipalité

Au plaisir de vous recevoir
Francine Nadeau, propriétaire



ANIMATION

Partout au Québec



Spectacle de Magie

avec

PRINCESSE GENEVIÈVE
Magicien ZIP ZAP

514 952 9992



www.RêveMagique.ca

